

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°45-2023-365

PUBLIÉ LE 30 NOVEMBRE 2023

# Sommaire

## **CPOS / Direction**

45-2023-11-29-00007 - délégation de signature CPOS -élections (2 pages)

Page 3

CPOS

45-2023-11-29-00007

délégation de signature CPOS -élections



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de  
l'administration pénitentiaire**

**Direction interrégionale des services pénitentiaires de DIJON  
Centre Pénitentiaire d'Orléans-Saran**

**À SARAN**

**Le 28 novembre 2023**

### **Arrêté portant délégation de signature**

- Vu l'article R. 361- 3 du code pénitentiaire ;
- Vu l'arrêté du ministre de la justice en date du 14/04/2022 nommant Monsieur Claude LONGOMBE en qualité de chef d'établissement du centre pénitentiaire d'Orléans-Saran.

**Le chef de l'établissement  
du centre pénitentiaire d'Orléans-  
Saran**

### **ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Délégation de signature est donnée à Mme Laura ROBIN, directrice des services pénitentiaires au centre pénitentiaire d'Orléans-Saran à l'effet de signer toutes décisions et documents se rapportant aux attributions relatives à l'inscription sur les listes électorales et au vote par correspondance des personnes détenues et définies à l'article R. 361-3 du code pénitentiaire.

**Article 2** : Délégation de signature est donnée à M MARIE François, directeur des services pénitentiaires au centre pénitentiaire d'Orléans-Saran à l'effet de signer toutes décisions et documents se rapportant aux attributions relatives à l'inscription sur les listes électorales et au vote par correspondance des personnes détenues et définies à l'article R. 361-3 du code pénitentiaire.

**Article 3** : Mme Laura ROBIN, directrice des services pénitentiaires au centre pénitentiaire d'Orléans-Saran, assiste en tant que de besoin le chef de l'établissement du centre pénitentiaire d'Orléans-Saran dans les attributions pour lesquelles elle a reçu délégation de signature à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du chef de l'établissement du centre pénitentiaire d'Orléans-Saran lui donnant délégation de signature.

Centre Pénitentiaire ORLEANS-SARAN  
R.D. 702 Les Montaubans – BP 4024  
4024 Ancienne Route de Chartres  
45770 SARAN  
Téléphone : 02.18.69.50.00  
[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)

**Article 4 :** M MARIE François, directeur des services pénitentiaires au centre pénitentiaire d'Orléans-Saran, assiste en tant que de besoin le chef de l'établissement du centre pénitentiaire d'Orléans-Saran dans les attributions pour lesquelles il a reçu délégation de signature à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du chef de l'établissement du centre pénitentiaire d'Orléans-Saran lui donnant délégation de signature.

**Article 3 :** Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département dans lequel l'établissement a son siège et affiché au sein de l'établissement pénitentiaire.

Fait à Saran

Le 28 novembre 2023

Le chef d'établissement,

Claude LONGOMBE